

BILAN 2024 DU PROJET « DOUBS VIVANT »

BERNE, LE 30 JANVIER 2025

Le projet « Doubs vivant » réunit Pro Natura, le WWF et la Fédération Suisse de Pêche (FSP) depuis 2017. Il a été fondé par les trois ONG dans le prolongement de la « plainte apron » qu'elles ont déposée en 2011 auprès de la Convention de Berne. Le projet travaille sur quatre axes : la sauvegarde du « Roi du Doubs » (ou Apron du Rhône), la protection et la valorisation de l'écosystème du Doubs, la mise en réseau et la coordination des parties prenantes ainsi que les aspects liés à la communication et à la sensibilisation.

Au mois de mai est intervenu un changement de chargée de projet. **Céline Barrelet a été remplacée par Aline Chapuis**, déjà engagée pour les rivières du côté du Val-de-Ruz à Neuchâtel. Après s'être investie avec entrain et conviction pendant sept ans, Céline continuera de défendre les intérêts de la rivière en tant que chargée d'affaires au WWF Jura. Nous la remercions chaleureusement pour son travail et son engagement.



Le Doubs vers La Lomène, septembre 2024 © Aline Chapuis

Trois prospections ont été organisées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec l'Office de l'environnement jurassien (ENV), le projet « Doubs vivant » et de nombreux bénévoles issus du monde de la pêche. Deux recherches ont eu lieu à pied dans le Clos-du-Doubs à la nuit tombée. La troisième a été menée de jour par des plongeurs professionnels, afin de prospecter les zones plus profondes. Malheureusement, force est de constater que l'apron est au bord de l'extinction dans le Doubs : **aucun individu n'a été aperçu**. La dernière observation du Roi du Doubs remonte donc à 2023. Cette femelle, transportée directement à Aquatis, s'est reproduite au printemps dernier avec des mâles provenant de l'élevage de la Citadelle de Besançon. Les juvéniles issus de cette reproduction sont actuellement à Aquatis et au zoo de Bâle. Une nouvelle reproduction est prévue pour cette année et la **stratégie de conservation de l'espèce** devrait (enfin) être décidée d'ici l'été. De son côté, « Doubs vivant » veillera à ce que les efforts de recherche soient maintenus en 2025 afin de sauver la plus grande part génétique possible du Roi du Doubs.

Une grande partie du travail réalisé en 2024 par le projet « Doubs vivant » est liée à la « plainte apron ». Début décembre, les ONG se sont rendues à Strasbourg afin de présenter leur rapport bisannuel au **Comité permanent de la Convention de Berne**. Les demandes formulées par les ONG ont été intégrées aux décisions de l'assemblée. Ainsi, le Comité permanent appelle la France et la Suisse à une plus grande collaboration, notamment dans le cadre du groupe binational sur la qualité de l'eau qui ne s'est pas réuni depuis 2016. Il demande que les deux pays poursuivent leurs recherches sur les menaces



for a living planet

responsables de l'état de conservation actuel de l'apron ainsi que leurs travaux sur les conditions environnementales appropriées pour l'espèce. Pour ce faire, agriculture et sylviculture doivent être pris en compte. Le séminaire agricole réclamé depuis deux ans par les ONG devra être organisé sans plus tarder par les autorités suisses.

Depuis 2016, la Confédération, les cantons du Jura et de Neuchâtel ainsi que le Parc du Doubs et les trois ONG mettent en œuvre les mesures du **Plan d'action national en faveur du Doubs** piloté par l'OFEV. Ce plan devait arriver à son terme fin 2024. Toutefois, de nombreuses mesures importantes sont toujours en cours, notamment le projet de nouvelle station d'épuration des eaux usées du Locle et les projets d'assainissement des seuils à Ocourt et Bellefontaine. L'OFEV et les deux cantons ont donc décidé de prolonger le plan d'action jusqu'en 2030.

En 2025, « Doubs vivant » continuera de suivre attentivement la mise en œuvre des mesures du plan d'action et cherchera à collaborer de manière plus étroite sur certaines thématiques avec d'autres acteurs. Un **projet de revalorisation de l'habitat aquatique** est également en cours de développement.